



## Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961 concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales

A partir du 26 octobre 2021, le nom, le sigle (abréviation) et l'emblème de l'«Agence de l'Union européenne pour le programme spatial», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
  - en allemand: EUROPÄISCHEN UNION  
FÜR DAS WELTRAUMPROGRAMM
  - en français: AGENCE DE L'UNION EUROPÉENNE  
POUR LE PROGRAMME SPATIAL
  - en italien: AGENZIA DELL'UNIONE EUROPEA  
PER IL PROGRAMMA SPAZIALE
  - en anglais: EUROPEAN UNION AGENCY  
FOR THE SPACE PROGRAMME
- b. le sigle (abréviation)
  - en anglais: EUSPA
- c. l'emblème



26 octobre 2021

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

